

SERRAVAL INFO n°13 - Juin 2005

Edité par la Mairie de SERRAVAL 74230 SERRAVAL ☎ 04.50.27.50.09 📠 04.50.27.54.21
Courriel : dparent@serraval.mairies74.org

Route du Sappey

Le goudronnage de la dernière partie de la route a eu lieu en avril. Le montant des travaux s'élève à 6.430 € HT.

Pour le financement, il se partage entre une subvention du Conseil Général (Programme Départemental d'Équipement Rural 2004) de 2.572 € (40 %) et la prise en charge du solde par les riverains.

La Commune avance le paiement des travaux et récupère ensuite la TVA.

Eclairage public



La Commune souhaite faire entretenir le réseau d'éclairage public par la Régie d'Electricité de Thônes. Toutefois, pour pouvoir signer une convention de maintenance avec cet organisme, le réseau doit être en conformité avec les normes en vigueur.

C'est pourquoi, l'établissement SOCOTEC a été choisi pour vérifier la conformité de toutes les lampes publiques. Le coût de cette vérification s'élève à 717,60 € TTC.

Subventions 2005

Les subventions allouées, cette année, par le Conseil Municipal sont les suivantes :

- ◇ Amicale du Personnel du Sulens 307,20 €
 - ◇ Coopérative scolaire 310,00 €
 - ◇ Société d'Economie Alpestre 130,00 €
 - ◇ Mutuelle C.M.P.P.C.T. 60,00 €
 - ◇ Sou des Ecoles 70,00 € + 1 gratuité de salle par an
 - ◇ Club Lou Z'Amojeux 1 gratuité de salle par an
 - ◇ Les Amis de Suli 150,00 €
 - ◇ Association du Sourire 150,00 €
 - ◇ Association « Solidarité Makoua » 200,00 €
- Le total des subventions versées est de 1.377,20 €.

Taux d'imposition 2005

Les taux n'ont pas été augmentés, cette année.

Taux en %	T.H.	T.F.B.	T.F.N.B.	T.P.
Serraval 2005	12,26	12,67	70,34	14,25
Moyenne départementale 2004	12,39	13,59	57,39	
Moyenne nationale 2004	14,17	18,12	43,14	15,34

Légende

T.H. : Taxe d'Habitation
T.F.B. : Taxe Foncière Bâti
T.F.N.B. : Taxe Foncière Non Bâti
T.P. : Taxe Professionnelle

Compte de gestion 2004

Voici le résultat des comptes arrêtés pour l'année 2004 :

Budget de l'eau

Section	Recettes	Dépenses	Excédent ou déficit
F.	87.223,00	76.102,26	11.120,74
I.	204.162,83	197.736,83	6.426,00

Budget Principal

Section	Recettes	Dépenses	Excédent ou déficit
F.	468.933,58	335.623,19	133.310,39
I.	392.678,40	350.364,91	42.313,49

F. : fonctionnement
I. : investissement

Fête au village 2005

Cette année, du changement : elle aura lieu le

SAMEDI 25 JUIN

En même temps que la fête de l'école.

Programme :

- 10h45 : chorale d'enfants à l'église
 - 12h00 : repas par le Sou des Ecoles
 - Après-midi : animations et jeux divers comme les autres années
 - Soir : repas et feu d'artifice (22h00)
- Venez nombreux !

Embauche



Dans le dernier Serraval Info, nous vous avons annoncé la création d'un nouveau poste au niveau du secrétariat.

Depuis le 1^{er} avril, c'est Céline Faé (qui a

remplacé Delphine PARENT pendant son congé maternité) qui assure l'accueil de la mairie pour 13h00 par semaine.

Comme pour les deux autres secrétaires, elle travaille pour la Mairie du BOUCHET MONT-CHARVIN à hauteur de 17h30 par semaine.

Opération Art contemporain

La statue a été mise en place avec une note explicative devant la mairie. Nous tenons à remercier le propriétaire et l'exploitant



pour avoir autorisé la mise en place de cette œuvre.

Permanences du Maire

Monsieur le Maire reçoit le samedi matin, de préférence sur rendez-vous, de 10h00 à 12h00.

Centre de loisirs de Thônes (foyer)

La Communauté de Communes subventionne le foyer de Thônes pour ses activités et, entre autre, pour le centre de loisirs sans hébergement.



Tous les habitants de la Communauté de Communes (dont fait partie la Commune de Serraval) bénéficient donc du même tarif pour les différentes activités mais aussi pour le centre de loisirs sans hébergement.

Stationnement

Afin d'améliorer la sécurité au Chef-Lieu de la Commune, il est dorénavant interdit aux camions, remorques, engins de chantier de se garer :

- entre le Pont de Sur Fattier et le passage piétons,
- sur le nouveau parking à venir,
- sur la place de l'ancienne mairie,
- le long de l'église.

Un arrêté municipal sera prochainement pris.

Débroussaillage

Les travaux de fauchage et de débroussaillage pour l'année 2005 ont été confiés à l'entreprise Béber mini TP pour un montant de 1.780 € H.T. Les travaux auront lieu fin juin.



Fleurissement

Le 25 mai, les bénévoles aidées de l'employé communal sont venues mettre en place toutes les fleurs. Merci à tous pour ce magnifique travail d'équipe.

